

## Recherches sociographiques



### Commentaire

Marc Bélanger

Volume 7, numéro 1-2, 1966

Le pouvoir dans la société canadienne-française

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/055311ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/055311ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Résumé de l'article

Commentaire

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bélanger, M. (1966). Commentaire. *Recherches sociographiques*, 7(1-2), 164–167.  
<https://doi.org/10.7202/055311ar>

## COMMENTAIRE

Le texte qui précède constitue un remarquable essai de synthèse. Malgré la complexité des interrelations et la multiplicité des variables qu'exige une mise en perspective des nouvelles classes moyennes, Jacques Brazeau a su nous faire reconnaître toute la richesse du sujet sans mettre en danger, une seule fois, la clarté de son exposé. Je ne pourrai évidemment pas, dans un bref commentaire, faire justice aux diverses questions soulevées par Jacques Brazeau. Acceptant la définition qu'il donne des classes moyennes, nouvelles et anciennes, je limiterai mes commentaires à deux ordres de problèmes que soulève l'émergence de la nouvelle classe moyenne. Le premier est celui de la participation de ses membres à la grande entreprise, privée ou publique ; le second, auquel je m'arrêterai plus brièvement, est lié au premier et concerne la relation entre l'ancienne et la nouvelle classe moyenne.

*La participation aux institutions économiques*

La période d'industrialisation rapide du Québec au cours des dernières décennies a permis aux sociologues, aux économistes et à nombre d'autres spécialistes, de constater que si les Canadiens français ont été les chevaliers servants de l'industrialisation, ils n'en ont pas été les initiateurs, encore moins les dirigeants. D'une part, ces constatations résultent d'analyses portant sur la participation relative des Canadiens français à la direction des grandes entreprises industrielles, sur leur mobilité professionnelle, sur l'ensemble de la stratification sociale et sur l'absence d'institutions proprement canadiennes-françaises en ce domaine. D'autre part, elles ont conduit à l'élaboration d'hypothèses visant à expliquer une telle situation. Ces hypothèses, qu'elles soient d'ordre économique, sociologique, politique ou historique, gagneraient, semble-t-il, à être redéfinies à la lumière des événements des dernières années.

Dans un article publié en 1958,<sup>1</sup> Jacques Brazeau récapitule la croissance de la grande entreprise au Canada et souligne l'absence d'une structure canadienne-française équivalente. Dans un article publié subséquemment, il constate que la direction de la grande compagnie continue de favoriser le groupe anglais à l'embauchage.<sup>2</sup> Toutefois, même si les Canadiens français ne semblent pas participer davantage à la grande compagnie, deux faits récents viennent modifier la situation : une prise de conscience par une partie de la classe moyenne ; l'explosion de la population scolaire.

En ce sens, la nationalisation en tant que réponse à la grande compagnie semble être un prétexte favorable, sinon à la reformulation, du moins à une vérification expérimentale des hypothèses existantes. En effet, elle constitue un champ propice à l'étude des exigences que pose la participation à la grande compagnie et à l'étude des incidences culturelles sur une telle participation.

Selon l'hypothèse qui veut que la grande organisation tende à devenir supraculturelle, on pourrait penser qu'un stage dans le grand établissement

<sup>1</sup> Jacques BRAZEAU, « Language Differences and Occupational Experience », *The Canadian Journal of Economics and Political Science*, XXIV, 4, novembre 1958, 522-540.

<sup>2</sup> ———, « Quebec's Emerging Class », *Canadian Business*, XXXVI, 3, mars 1963, 30-40.

gouvernemental ou nationalisé constituée, pour ceux qui accèdent à ces postes, un tremplin vers la grande compagnie. Ceci pourrait contribuer, à la longue, à rétablir le degré de participation relative des Canadiens français. Des considérations de deux sortes viennent cependant infirmer une telle conclusion. Premièrement, et cela pourrait faire l'objet d'une recherche intéressante, il semble que le mouvement soit à l'inverse. À ce sujet, Jacques Brazeau souligne « le retour vers le Québec de francophones faisant carrière au Canada anglais et aux U.S.A. ». Deuxièmement, si les hypothèses visant à expliquer la sous-représentation des Canadiens français dans les grandes institutions anglo-saxonnes du Québec sont valables, il n'y aurait pas lieu de croire que l'expérience acquise dans le grand établissement canadien-français soit transférable dans la grande compagnie. D'une part, le fonctionnarisme, même s'il valorise la compétence et la rationalité, n'a jamais été le chemin vers la haute administration industrielle. D'autre part, la nationalisation, résultat du nationalisme politique, n'est généralement pas bien vue par la direction de la grande entreprise. Si tel est le cas, il est peu probable qu'elle constitue un tremplin vers cette dernière. En ce sens, la participation des Canadiens français serait dépendante de la nationalisation.

Toutefois, cette hypothèse se situe au niveau idéologique et n'épuise pas le problème. Les institutions économiques anglophones du Québec n'étant pas fonctionnelles par rapport à la culture et à la langue canadienne-française, on pourrait croire que l'entreprise nationalisée l'est. Nous rappelions plus haut l'hypothèse suivant laquelle le grand établissement serait caractérisé par une culture supranationale : la culture technocratique fondée sur la rationalité. En ce sens, une étude comparative de la grande compagnie anglo-saxonne et de l'entreprise nationalisée, en tant que milieux où se déroule le processus administratif, pourrait permettre de vérifier la nature des décisions administratives, de leur fondement, des modalités de leur mise en application. Une étude de ce genre permettrait de contrôler au moins partiellement l'hypothèse de Brazeau quant à l'incidence de la langue et de déterminer les caractéristiques propres à la culture technocratique du grand établissement bureaucratique.

Simultanément se pose la question du type d'individus que l'on retrouve dans ces établissements. À cette fin, une analyse des caractéristiques socio-professionnelles des technocrates dans les deux types d'institutions semble tout indiquée. On peut d'abord supposer que si le grand établissement possède sa culture propre, les deux types de technocrates posséderont un certain nombre de caractéristiques communes, tout au moins dans le domaine de la compétence professionnelle. Il nous serait dès lors possible de déterminer en quoi les deux groupes varient, et de contrôler dans quelle mesure ces variations expliquent la difficulté plus ou moins grande qu'éprouvent un certain nombre de cadres francophones à passer d'un type d'institution à l'autre.

Par ailleurs, la sous-représentation des Canadiens français dans les institutions économiques anglophones pourrait s'expliquer autrement : ce serait l'inaptitude de certains cadres à faire carrière dans le grand établissement bureaucratique.

La comparaison entre les caractéristiques socio-professionnelles et les attitudes des diplômés universitaires faisant carrière dans le grand établissement et de ceux qui, après y avoir fait un stage, l'ont quitté, serait particu-

lièrement intéressante. Une enquête préliminaire auprès des gradués de la Faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval laisse entrevoir qu'au moment de la graduation, la grande majorité des étudiants sont embauchés par la grande entreprise anglo-saxonne. Le mouvement de retour vers le fonctionnarisme provincial ou la petite entreprise canadienne-française s'amorce dès la première année suivant la graduation. Il serait important de connaître les caractéristiques d'origine de même que l'orientation prise par ces individus à la suite de leur expérience dans la grande compagnie ainsi que le niveau de « succès » auquel ils atteignent par la suite.

Dans le cas des ingénieurs, le profil des carrières semble différent de celui des gradués des écoles d'administration. En effet, il semble qu'ils soient plus stables et qu'ils demeurent à l'emploi de la grande entreprise. Ils tendent cependant à demeurer dans des emplois connexes à la production ou à la recherche alors que leurs confrères de langue anglaise tendent, après quelques années, à occuper des fonctions administratives. Est-ce là le signe d'une incidence de la langue ou de facteurs culturels? Les deux hypothèses sont plausibles. Il est probable que les programmes d'études des écoles professionnelles canadiennes-françaises, indépendamment de leur contenu scientifique, privilégient un système de valeurs fort différent de celui qu'on pourrait trouver dans les écoles professionnelles anglo-saxonnes. Une recherche devrait pouvoir nous permettre d'estimer les incidences de ces programmes.

#### *La relation entre nouvelles et anciennes classes moyennes*

Si la nationalisation ne règle pas, du moins à court terme, le problème de la participation à la grande compagnie, elle contribue, avec le renouveau du fonctionnarisme, à l'émergence d'une nouvelle classe moyenne qui risque d'entrer en conflit avec l'ancienne. En effet, les critères d'appartenance à ces deux versions d'une même classe ainsi que leurs intérêts respectifs risquent d'être tout à fait différents.

L'accès à l'élite québécoise, longtemps réservé au clergé et aux membres des professions libérales, a été remis en question par le groupe des entrepreneurs et des commerçants.<sup>1</sup> Cette remise en question ne s'est pas opérée sans heurts mais on trouva assez rapidement un *modus vivendi* acceptable, comme le démontre le regroupement de ces élites au niveau de diverses associations volontaires, telles les chambres de commerce.

La situation conflictuelle créée par l'arrivée des technocrates risque de ne point se solder par une intégration des classes moyennes. Dans un récent article, Albert Breton propose un certain nombre d'hypothèses à ce sujet.<sup>2</sup> Selon lui, l'apparition du nationalisme (conduisant à la nationalisation) repose sur l'apparition d'une nouvelle classe moyenne parce que le nationalisme constitue l'outil qui lui permet d'accéder au pouvoir et à la richesse. De plus, étant donné que la nationalisation résulte d'un investissement gouvernemental, il est aisé de comprendre pourquoi elle est supportée par ceux qui appuient habituellement le gouvernement sur d'autres points,

<sup>1</sup> Jean-Charles FALARDEAU, « L'origine et l'ascension des hommes d'affaires dans la société canadienne-française », *Recherches sociographiques*, VI, 1, janvier-avril 1965, 33-45.

<sup>2</sup> Albert BRETON, « The Economics of Nationalism », *The Journal of Political Economy*, LXXXII, 4, août 1964, 376-386.

ce qui offre une explication de l'alliance fréquente entre nationalistes et socialistes. Dans cette perspective, on peut s'attendre à des divisions au sein de l'ancienne classe moyenne<sup>1</sup> et à une redéfinition de certains de ses moyens d'action. Les attitudes de certains tenants de l'entreprise privée à l'égard de l'intervention directe du gouvernement dans leurs champs d'action est contraire à leurs intérêts. Pour d'autres, au contraire, elle répond à un besoin. On peut supposer qu'il sera nécessaire, pour les membres des anciennes classes moyennes, de clarifier leur position et qu'il en résultera des changements d'affiliation. Par ailleurs, le succès de l'une ou de l'autre classe moyenne dépendra du support des classes laborieuses. Selon Breton, l'investissement dans la nationalité implique un transfert de ressources de la classe laborieuse à la classe moyenne.

D'après cette hypothèse et cette argumentation, il faudrait s'attendre à ce que la classe laborieuse soit moins nationaliste que la classe moyenne. En d'autres termes, même si la classe moyenne propose le nationalisme comme idéologie et encourage la classe laborieuse à l'adopter — parce que la redistribution anticipée de revenu est alors plus facile à effectuer —, « il faudrait s'attendre à ce que la classe laborieuse ne soit pas aussi nationaliste que la classe moyenne parce que le nationalisme n'est pas dans l'intérêt propre de la classe laborieuse ».<sup>2</sup>

L'ancienne classe moyenne ne peut plus se désintéresser du sort des classes laborieuses comme elle l'a fait, selon Brazeau, jusqu'à maintenant. La stratégie qu'elle adoptera pour obtenir ce support semble encore imprécise. Elle peut se cantonner dans une idéologie traditionnelle, ou composer avec l'idéologie nouvelle, ou encore définir une idéologie différente. L'avenir nous dira quelle orientation elle adoptera et laquelle des deux classes obtiendra le plus de succès.

Marc BÉLANGER

*Faculté des sciences de l'administration,  
Université Laval.*

---

<sup>1</sup> Voir, à ce sujet, l'article de Fernand DUMONT, « La représentation idéologique des classes », *Recherches sociographiques*, VI, 1, janvier-avril 1965, 9-22, en particulier la section III.

<sup>2</sup> Albert BRETON, *op. cit.*, 381.